



La nouvelle caserne a été inaugurée samedi à Saint-Prex. PHILIPPE MAEDER

# Les pompiers et la protection civile sont regroupés sous un même toit

## Saint-Prex

**Le SIS Morget de Saint-Prex et la protection civile du district emménagent dans un ancien arsenal militaire**

La protection civile du district de Morges et l'Organe d'Intervention de Saint-Prex du SIS Morget ont inauguré samedi leur nouvelle caserne. Les deux sections font ménage commun dans l'ancien arsenal militaire basé à Saint-Prex. Située au chemin de la Vergognausaz, l'infrastructure récupérée de l'armée a été rénoverée par la Commune.

Les pompiers, dont le territoire d'intervention s'étend sur les communes de Saint-Prex, d'Etoy et de Buchillon, étaient répartis sur deux locaux de feu à Saint-Prex et à Etoy. Cette sépa-

ration posait quelques problèmes logistiques. Désormais, les 40 volontaires des détachements premiers secours et d'appui sont regroupés au même endroit, avec leur matériel et leurs véhicules. Le bâtiment d'Etoy, qui n'est plus occupé, sera transformé en un appartement de 90m<sup>2</sup>. Celui de Saint-Prex sera métamorphosé en administration communale d'ici 2045.

«Tout le monde s'entasse dans la salle de travail de l'administration communale, il est temps de changer de local, rapporte Daniel Mosini, syndic de Saint-Prex. Ce déménagement est un joli coup pour la commune, il permet de rassembler les forces de sécurité en leur offrant un espace plus adapté et de récupérer un bâtiment idéal pour y installer l'administration communale», poursuit-il. Le ma-

tériel et les véhicules de la protection civile du district étaient stockés jusqu'ici dans des abris anti-atomiques et les bureaux se situaient dans la caserne des pompiers de Morges. Le nouvel emplacement dédié à la protection civile quitte les sous-sols et rassemblera toutes les fonctions: bureaux, garages, parkings, locaux de cours. Six professionnels accueilleront les miliciens.

Quant à la caserne du SIS Morget, située à Morges, il était question qu'elle soit déplacée à côté de La Longeraie. Son étude de faisabilité n'a pas encore été soumise à la Municipalité.

**A.-C.M.**



**Retrouvez notre  
galerie photos sur  
[pompiers.24heures.ch](http://pompiers.24heures.ch)**